



Qu'est-ce qu'un comité consultatif de parents d'élève HDAA?

Annuellement, un comité constitué de parents d'élèves HDAA est mis en place le Centre de services scolaire (art. 187 de la LIP). Il a entre autres comme mandat de donner son avis sur :

- ◇ La politique d'organisation des services
- ◇ L'affectation des ressources
- ◇ donner son avis sur l'application du plan d'intervention d'un élève.

Si vous avez des questions concernant le comité consultatif EHDAA, n'hésitez pas à faire appel au comité de parents de la CSSRDN en communiquant au 450-436-6721, poste 2045 ou en vous rendant sur le site Internet du CSSRDN.

Dans sa politique d'organisation des services aux élèves HDAA, le Centre de services scolaire favorise l'intégration des élèves dans la classe régulière du quartier. Cette intégration peut se faire selon différentes modalités.

Toutefois, lors de l'évaluation de la situation d'un élève, il peut apparaître que la classe régulière ne permette pas de répondre adéquatement aux besoins de ce dernier. Dans cette situation, il peut orienter l'élève dans une classe spécialisée située dans une école régulière.

Les services sont déterminés en fonction de l'évaluation des besoins et des capacités de l'élève. Il peut s'agir de services offerts de façon ponctuelle ou de façon plus régulière.

Certains élèves ont, quant à eux, besoin de services très spécialisés offerts conjointement avec le réseau de la santé et des services sociaux. Ces élèves peuvent donc être dirigés vers une école spécialisée. Ces écoles spécialisées peuvent faire partie du CSSRDN ou être situées dans un autre Centre de services scolaire de la région.

La collaboration entre l'école et la famille

La collaboration entre l'école et la famille est un facteur de réussite pour les élèves HDAA.

Comme parent, il est important de transmettre toutes les informations qui concernent les difficultés ou le handicap de votre enfant (vécu à la maison, évaluation ou services obtenus à l'extérieur de l'école, etc.). Ces informations permettront à l'école d'adapter ses interventions auprès de votre enfant.

En tout temps, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant ou avec la direction d'école, si vous avez besoin d'informations concernant le cheminement scolaire de votre enfant.

Services à l'élève

En plus des adaptations et du soutien réalisés par les enseignants en classe, voici des exemples de services offerts dans les écoles.

- ◇ Enseignants ressources
- ◇ Orthopédagogues
- ◇ Éducateurs spécialisés
- ◇ Préposés aux élèves handicapés
- ◇ Psychologues
- ◇ Orthophonistes
- ◇ Psychoéducateurs
- ◇ Ergothérapeutes
- ◇ Conseillers en orientation

Puisque chaque élève est différent, l'organisation des services sera différente pour chaque élève.

Le plan d'intervention

L'article 96.14 de la Loi sur l'instruction publique indique qu'un plan d'intervention doit être mis en place pour les élèves HDAA en collaboration avec les parents.

La démarche du plan d'intervention vise les objectifs suivants :

- ◇ Partager l'information et les observations concernant l'élève
- ◇ Déterminer des objectifs et des moyens en lien avec ses besoins
- ◇ Faire le suivi des objectifs et des moyens et ajuster les interventions au besoin

Lors des rencontres de plan d'intervention, les différents intervenants qui travaillent avec votre enfant peuvent être présents.

Comme parent, si vous pensez que votre enfant nécessite un plan d'intervention, n'hésitez pas à communiquer avec votre direction d'école.

Des documents de références vous sont offerts:

[Références à consulter | CSSRDN \(csrdsn.qc.ca\)](https://www.csrdsn.qc.ca/)

Quelques liens utiles

Office des personnes handicapées du Québec: [Accueil - Office des personnes handicapées du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/accueil)

Fédération des comités de parents du Québec: [Bienvenue aux parents | FCPQ](https://www.fcpcq.org/)

Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'une enfant ayant des besoins particuliers: [FCPQ guide EHDAA 2020.pdf](https://www.fcpcq.org/fr/guide-ehd-2020)

Partenaire de la réussite des jeunes pour les Laurentides: [Accueil - PREL](https://www.prel.org/)

Ministère de l'Éducation du Québec — Plan d'intervention: [Résultats de la recherche | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur \(gouv.qc.ca\)](https://www.mec.gouv.qc.ca/ressources/plan-intervention)

Vous pouvez aussi consulter d'autres liens utiles sur notre site Internet pour ces ressources:

- ◇ **Douance**
- ◇ **Troubles d'apprentissage**
- ◇ **Anxiété**
- ◇ **Trouble du spectre de l'autisme**
- ◇ **Trouble déficitaire de l'attention**
- ◇ **Trouble du développement du langage**
- ◇ **Déficiência (motrice, intellectuelle et physique)**



Comité consultatif de parents EHDAA (Élève handicapé ou présentant des difficultés d'adaptation OU d'apprentissage

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord Québec

Collaborer et innover pour l'avenir

Vous pouvez consulter notre site Internet pour plus d'informations:

[Informations générales | CSSRDN \(csrdsn.qc.ca\)](https://www.csrdsn.qc.ca/)